

2024

DOSSIER DE PRESSE





SOMMAIRE

- 01** Introduction
- 02** Mot du Directeur général
- 03** Qui sommes-nous ?
- 04** Nos activités

INTRODUCTION

HISTORIQUE

En 1983, les fondateurs de co-labor ont commencé à créer du travail pour des personnes éloignées du marché du travail dans des secteurs en pénurie, à savoir l'entretien des jardins et les travaux de renaturation. Un an plus tard, le ministère de l'Emploi et du Travail accorde pour la première fois des subventions pour l'engagement de chaque chômeur. co-labor connaît un succès rapide : en effet, au terme de la deuxième année, 12 emplois étaient créés pour des jeunes en difficultés.

A partir de 1985, co-labor s'implante officiellement à Luxembourg, après ses débuts à Diekirch et à Ettelbruck. La même année, le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région subventionne le projet pour la première fois. En 1986, la coopérative est créée et emploie 25 postes stables par le biais de l'ouverture d'un secteur aménagement de jardins et de l'environnement ainsi qu'une pépinière.

Les bases de co-labor sont ainsi jetées et cette jeune entreprise va développer ses activités. La phase de démarrage est caractérisée par un fort soutien de l'Etat qui permet à co-labor d'assurer la mise en place d'une initiative axée autour de la réinsertion socio-professionnelle.

Diversifiant ses activités dans les décennies suivantes : l'ouverture d'une jardinerie, la production de fruits et légumes biologiques et locaux ainsi que la création du Grénges Kuerf – paniers de fruits et légumes de la propre production -, co-labor déménage en 2016 à Bertrange, sur un nouveau site spécialement conçu pour ses activités.

Le site de la Grevelsbarrière à Bertrange officialise le lancement des points de vente en 2017, ainsi qu'une cantine. Depuis 2024, co-labor2 asbl ouvre également le projet d'un atelier thérapeutique à Remerschen en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale.

OBJET SOCIAL ET FINANCEMENT

co-labor respecte au mieux dans l'ensemble de ses actes les principes liés au développement d'une société écologiquement et socialement durable.

co-labor bénéficie d'une convention de coopération avec le ministère du Travail, dans le cadre d'initiatives prises pour le rétablissement du plein d'emploi. co-labor2 asbl est soutenue financièrement par le ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil et le ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale.



MOT DU DIRECTEUR



”

En tant que coopérative du domaine de l'économie sociale et solidaire, notre mission dépasse les objectifs traditionnels d'une entreprise. Nous sommes un acteur engagé, dédié à créer un impact positif à la fois pour les individus et pour notre environnement. Notre vocation repose sur 3 piliers fondamentaux : la réinsertion socio-professionnelle à travers la formation, des activités centrées autour du développement durable et de l'économie sociale et solidaire. En adoptant des pratiques durables et en valorisant les ressources locales, nous démontrons qu'il est possible d'allier une économie durable et le respect de l'environnement.

“

Max HOLZ,
Directeur général

QUI SOMMES-NOUS ?

MISSION

Depuis 40 ans, co-labor a pour objectif d'aider des personnes sans emploi à se réinsérer dans la vie professionnelle et sociale.

A travers de nos activités centrées autour de l'horticulture et de l'alimentation biologique nous agissons, à notre échelle, pour préserver et reconstruire l'environnement qui nous permet de vivre et de travailler.

AVEC DES PRINCIPES CLÉS

Depuis toujours, co-labor appartient à l'économie sociale et solidaire en se basant sur les principes de l'engagement social, du développement durable et de la responsabilité écologique.

Nous agissons, à notre échelle, pour préserver et reconstruire l'environnement qui nous permet de vivre et de travailler :

- Dans le domaine d'horticulture nous mettons un accent sur les services et produits favorisant la biodiversité.
- Dans le domaine alimentaire, nous promovons le circuit court en tant producteur et distributeur de fruits et légumes biologiques.

Afin d'améliorer notre impact environnemental, nous nous engageons très concrètement pour réduire notre consommation d'énergies non renouvelables, réduire notre consommation d'eau potable et réduire nos déchets et trier de manière adéquate ceux qui sont incompressibles, pour en garantir la meilleure valorisation.

Notre engagement écologique, est entre autre garanti à travers notre adhésion à plusieurs systèmes de certification et validation.

NOS ACTIVITÉS

co·labor
MAART

co·labor
GAART

co·labor
GRÉNGE
KUERF

co·labor
NATUR

co·labor
BISTRO

co·labor
GAÏA



co-labor BISTRO vous propose un service de petite restauration pour vos réunions, vos séminaires et conférences chez vous ou bien directement dans une de nos salles dédiées à Bertrange ! Profitez d'un repas tout droit sorti de notre cuisine, d'un sandwich ou d'un brunch pendant ou après vos entretiens.



C'est la vente d'aliments biologiques à Bertrange et à Dudelange, produits d'hygiène et cosmétiques ainsi qu'un espace dédié aux plantes. Nos équipes vous accueillent également auprès nos stands de marché.



Les équipes de co-labor GAART sont présentes sur différents sites de près de 9 hectares répartis à travers le pays pour la production maraichère et la production fruitière entièrement biologique !



Chaque semaine, GRÉNGE KUERF des paniers composés d'un choix varié de fruits et/ou légumes! Chaque semaine nous vous proposons 7 paniers remplis avec la fraîcheur des fruits et légumes de nos propres potagers dans le respect de la nature. Hors saisons, nos produits proviennent de fournisseurs bio et régionaux.



Nos équipes jardinage et environnement sont à votre disposition pour l'entretien et l'aménagement de vos espaces verts de toute envergure.

Nous travaillons également dans le cadre d'une gestion forestière économiquement viable, socialement bénéfique et écologiquement responsable.



Partagez un moment complice en famille, intrigant entre collègues et ludique avec vos élèves au centre GAÏA situé à Bertrange. Dans nos jardins thématiques, une dizaine de sujets qui touchent tous à l'environnement, l'être humain et leurs liens sont abordés. Notre équipe d'animations et conseils favorisera le partage des connaissances et l'inclusion afin que vous puissiez expérimenter et observer la nature sous de multiples facettes au fil des saisons pour des publics scolaires, en famille ou pour des événements d'entreprise !



ET POUR APRÈS ?

Après avoir fêté son 40ème anniversaire en 2023, co-labor a démarré de nouveaux projets notamment avec le secteur co-labor GAÏA, la mise en place de l'atelier thérapeutique et de nouvelles offres de formations.



Elargir son public cible

Au début d'année, co-labor2 asbl se lance avec le soutien du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale dans la gestion d'un atelier thérapeutique qui œuvre à la réhabilitation psycho-sociale de personnes vivant avec une maladie psychiatrique. Par le biais de la thérapie par le travail de production fruitière, de formations diverses et d'un accompagnement personnalisé, les activités sont adaptées aux restrictions physiques et aux difficultés psychologiques des participants. Pour l'encadrement, les participants sont accompagnés par une éducatrice graduée, un psychologue et deux encadrants du projet fruitier.



GAÏA : Une nouvelle offre pour les entreprises

Pour 2024, co-labor dévoile une offre à destination d'un public professionnel pour des évènements, des réunions ou séminaires d'entreprises avec une toute nouvelle salle : Le Pavillon GAÏA. Au programme ? Des lieux entièrement équipés, parfaits pour des réunions, séminaires, conférences, ateliers, fête d'entreprise avec une capacité d'accueil de 50 personnes et la proposition de services complémentaires avec l'équipe co-labor BISTRO.



La formation au coeur de la réinsertion

Pour garantir un accompagnement et une formation, respectivement une initiation pratique dans différents domaines, co-labor propose diverses formations tournées autour du jardinage et du secteur alimentaire. En complément aux activités pratiques, des formations professionnelles continues, formations linguistiques ou formations sociales et cours d'appui pour les apprentis ont été proposées par co-labor. En plus des modules proposés pour les salariés, co-labor est reconnu centre de formations agréé AAA depuis avril 2024. Ce nouveau programme est proposé à la fois pour les salariés mais également pour des entreprises externes.



















CONTACT :

Siège administratif à Bertrange, 1A Grevelsbarrière.

Heures d'ouvertures :
du lundi au vendredi : de 9h30 à 18h00
samedi : de 9h30 à 17h00
Mail : secretariat@co-labor.lu
Tel : +352 447 883 1

Contact presse : Justine ALLIMONNIER, Responsable Communication
Mail : justine.allimonnier@co-labor.lu
Tel : +352 691 906 740

Avec le soutien de :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale



ŒUVRE
Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte